

Annexe 13

Bilan régional des ACT Hébergements¹

2023 :

Nouvelle-Aquitaine

(Mis à jour le 6 novembre 2024)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents avec comorbidités ²		% de résidents avec une toxicomanie ³	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents atteints par un déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH		% de résidents dépendants à l'alcool ⁴	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents atteints par une tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)		% de sortants en emploi	
% résidents avec accompagnants		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M-10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

² Hors addictions, alcool et handicaps

³ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

Table des matières

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	3
2/ Equipe salariale	5
3/ Les candidatures.....	6
4/ Profil social des résidents.....	9
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	12
6/ Pathologies des résidents	14

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

21 structures sur 21 (100%) ont retourné l'enquête :

- 16 – Charente : UDAF 16 (Angoulême)
- 17 – Charente-Maritime : CORDIA (La Rochelle), DIACONESSES DE REUILLY (dispositif « ACT PSY » à La Rochelle), TREMPIN 17 (Saintes)
- 19 – Corrèze : Centre Hospitalier de Brive (Brive)
- 23 – Creuse : Centre Hospitalier La Valette (Saint-Vaury)
- 24 – Dordogne : AURORE (Périgueux), ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE (Périgueux)
- 33 – Gironde : La CASE (Bordeaux), GROUPE SOS Solidarités (Bègles)
- 40 – Landes : CAMINANTE (4 sites : Biscarosse, Dax, Labenne, Mont de Marsan)
- 47 – Lot-et-Garonne : LA SAUVEGARDE 47 (AGEN)
- 64 – PYRENEES-ATLANTIQUES : ACT64 (PAU), BIZIA (2 dispositifs « ACT » et « ACT PSY » à Bayonne)
- 79 – Deux-Sèvres : CORDIA (Niort)
- 86 – Vienne : CORDIA (Poitiers)
- 87 – Haute-Vienne : Centre Hospitalier Esquirol (2 dispositifs « ACT » et « ACT PSY » à Limoges)

Nombre de structures	21
Nombre de places autorisées / installées	264 / 253 (+9% par rapport à 2022)
Nombre moyen de places par structure	12,6
Nombre de candidatures	565 (+15% par rapport à 2022)
Nombre de résidents présents dans l'année	358 (+8% par rapport à 2022)
Nombre d'admissions	150 (42% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	127

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	82%
% de places en semi-collectif	13%
% de places en collectif	5%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	67%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	50%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	61%
3 à 6 mois	38%
6 mois à 1 an	2%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,430
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 15%

Direction	14%
Services administratifs et techniques	8%
Equipe de soin	31%
Equipe socio-éducative	47%
Animation et Autre	1%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	95%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	95%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	71%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	57%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	71%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	14%

Tableau 7 : Équipe salariale⁵

⁵ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	565
Nombre moyen de candidatures par structure	26,9
Admissions	150
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	26,5% (1 admission pour 3,8 candidatures)
Candidatures refusées	415
% de candidatures refusées	73,5%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	19%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	3%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	10%
En raison de conduites addictives	3%
En raison de comorbidités psychiatriques	7%
Hors critères médicaux	7%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	1%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	5%
Total	37%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	4%
Dossier incomplet	7%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	24%
Total	35%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	0,4%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ⁶	1%
Hors critères sociaux	-
Autre : hors critère établissement	3%
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁷	-
Autre : hors critère d'âge ⁸	-
Autre : décès	0,4%
Autre / Non renseigné	5%
Total	10%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' » autres motifs de refus »

⁶ Pour rappel, le dispositif est national

⁷ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁸ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	34%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	17%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	9%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	4%
ACT d'un autre gestionnaire	1%
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	8%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	4%
Services sociaux municipaux/départementaux	13%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	1%
Association d'aide aux malades	2%
Autre établissement au service de l'association ou du service	-
Initiative de la personne ou des proches	2%
Initiative du médecin traitant	-
Professionnels du 1er recours	2%
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	1%
Services spécialisés : prostitution...	-
Autres	1%

**Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans
l'année**

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	75%	75%	44%
Femmes	24%	24%	44%
Transgenres/intersexes	-	-	-
Mineurs	1%	1%	13%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	1%	
18-45 ans	51%	
46-60 ans	42%	> 45 ans : 48%
> 60 ans	6%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	86%
En couple	14%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	3%
Nombre total d'accompagnants	43
% d'accompagnants mineurs	51%
% de résidents avec un ou des accompagnants	9%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	13%
-------------------------------------	-----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	37%
Suspension de peine pour raison médicale	5%
Sortie de prison (libération)	58%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	93%	98%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	7%	2%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection complémentaire	74%	88%
Ne bénéficient pas d'une protection complémentaire	26%	12%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient de la reconnaissance ALD	82%	86%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁹	9%	14%
Scolarisé ou en formation	3%	5%
Demandeur d'emploi	9%	3%
Retraite ou préretraite	3%	3%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	29%	46%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	47%	29%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

⁹ Y compris les résidents en arrêt maladie

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	18%	22%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	63%	72%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	1%	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	18%	6%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	8%	Originaire du département	84%
Hébergement provisoire	62%	Originaire d'un autre département de la région	8%
Sans hébergement	30%	Originaire d'une autre région	4%
		Sans domiciliation	5%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

Solutions d'hébergement durables (57%)	Logement autonome avec bail direct	35%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	17%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	2%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	2%
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	1%
	Centre de formation	-
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	3%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	1%
	LHSS	-
	Autre ACT	2%
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	3%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	4%
	Hôpital psychiatrique	3%
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	18%
Autres	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	4%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	-
	Retour dans un camps de gens du voyage	1%
	Sans solution	-
	Non renseigné	4%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

11% des sortants (hors décès) sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs.

Rupture de contrat à l'initiative du résident	14%
Exclusion	8%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	3%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	8%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	21%
6-12 mois	22%
12-18 mois	16%
18-24 mois	10%
> 2 ans	31%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ¹⁰ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	18,7 mois
Taux d'occupation	87%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹⁰ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	23%	27%
Addictions	26%	22%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	8%	13%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	5%	7%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	7%	5%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	3%	3%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	3%	2%
Cirrhoses	2%	2%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	2%	2%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	2%	2%
Accident vasculaire cérébral invalidant	2%	1%
Handicap	2%	1%
Hépatite B ou C	1%	1%
Sclérose en plaque	0,3%	1%
Autres	14%	11%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	55%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	58%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	27%	23%	50%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	13%	3%	16%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	7%	2%	9%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	7%	2%	9%
Hépatite B ou C	1%	6%	7%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	2%	4%	6%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	2%	4%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	62%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	54%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	39%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	43%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	39%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	17%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	10%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	3%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT¹¹

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	3%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	36%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	9%
Pharmacien, pharmacien à domicile	15%
Kinésithérapeute	13%
Diététicien	2%
Ophtalmologue, opticien	11%
Pédicure, podologue	4%
Dentiste, orthodontiste	14%
Ergothérapeute	1%
Psychologue	12%
Médecin traitant	39%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	10%
Psychiatre	19%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	8%
Autres médecins spécialistes (soins)	29%
CAARUD, service addictologie...	18%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

¹¹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	8%
Accès à la formation/alphabétisation	5%
Juriste, avocat	7%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	7%
Tutelle, curatelle	14%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins